

Description

L'agriculteur ou l'agricultrice travaillent la terre, plantent et récoltent des cultures et élèvent du bétail. Les produits agricoles proposés sont directement consommables ou destinés à être transformés, puis commercialisés. Ils se soucient du bien-être des animaux, de la protection de l'environnement et de l'entretien du paysage. Leur travail est organisé en fonction du rythme des saisons et permet de vivre en étroite relation avec la nature. Certains professionnels optent pour l'agriculture biologique qui répond à des règles spécifiques de production.

Leurs principales activités consistent à:

Production végétale

- déterminer l'utilisation du sol, planifier une rotation des cultures (grandes cultures, fourrages, prairies, pâturages);
- préparer le sol, retourner, labourer et préserver sa fertilité;
- conduire les véhicules agricoles, utiliser les machines et les outils en observant les consignes de sécurité;
- semer, planter céréales, pommes de terre, betteraves, colza, etc.;
- épandre la fumure, apporter des engrais en respectant l'environnement;
- lutter contre les maladies et les ravageurs avec des traitements autorisés;
- récolter les cultures, entreposer ou livrer la production;
- conditionner et fixer le prix des produits destinés à la vente directe;
- entretenir les prairies et les pâturages;
- faucher le fourrage, le conserver pour alimenter le bétail;
- mettre en place des surfaces de compensation écologique (prairies, haies, jachères florales) et veiller à la biodiversité;

Production animale

- détenir et élever des animaux de rente (vaches laitières, bovins et porcs à l'engraissement, chevaux), leur apporter les soins nécessaires: affourrager, abreuver, traire, nettoyer;
- calculer les rations alimentaires, distribuer correctement les fourrages et gérer les stocks;
- observer le comportement du troupeau et veiller à son confort; traiter le bétail selon les prescriptions légales en matière de protection des animaux;
- sélectionner les bêtes pour la reproduction (saillie ou insémination artificielle) en vue d'améliorer la race;
- surveiller la santé des animaux, assurer le suivi sanitaire (vaccination, prévention d'épizooties); soigner le bétail;
- conditionner les produits destinés à la transformation ou à la vente directe;

Entretien des équipements et des bâtiments

- entretenir les tracteurs, les machines et les équipements;
- assurer l'entretien et la rénovation des bâtiments, participer à des projets de construction ou de modernisation;

Gestion de l'exploitation

- définir un plan de production, tenir la comptabilité;
- enregistrer les données relatives au bétail, les transmettre aux services officiels;
- analyser les rendements, maîtriser les coûts de production;
- prévoir des investissements, en définir le financement;
- assurer les tâches administratives, engager du personnel, organiser et superviser leur travail.

Environnement de travail

L'agriculteur ou l'agricultrice exploitent leur propre domaine agricole ou en sont locataires. En production végétale, le travail est fortement mécanisé et dépend des conditions météorologiques. Les soins aux animaux nécessitent une présence quotidienne. Les horaires sont chargés et les tâches variées. Certains diversifient leurs activités en se tournant vers l'arboriculture, la culture maraîchère et l'agritourisme ou en exerçant un métier hors de l'exploitation.

Formation

La formation d'agriculteur ou d'agricultrice s'acquiert par un apprentissage.

Lieux

- formation pratique (4 à 5 jours par semaine) dans une ou plusieurs entreprises agricoles ou bio agréées;
- formation théorique (1 jour par semaine) dans une école cantonale d'agriculture;
- cours interentreprises (8 jours sur 3 ans).

Durée

- 3 ans.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- certificat fédéral de capacité (CFC) d'agriculteur ou d'agricultrice.

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Contenu

Branches théoriques (sur 3 ans)	Leçons
Production végétale	de 280 à 380
Production animale	de 300 à 400
Mécanisation et installations techniques	160
Environnement de travail	120
Domaine à options	120
Culture générale	360
Sport	160
Total	1600

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitude à travailler de façon indépendante
- Résistance physique
- Disponibilité
- Autonomie et débrouillardise
- Habileté manuelle
- Esprit d'initiative
- Sens de l'observation

Perspectives professionnelles

La plupart des agriculteurs travaillent à titre indépendant dans l'exploitation familiale. Les emplois salariés, bien que peu nombreux, existent, notamment dans les grandes exploitations. La baisse des prix à la production conduit à une restructuration du secteur agricole et par conséquent à une diminution du nombre d'entreprises. Certains agriculteurs complètent leur revenu par des activités annexes (vente directe des produits du domaine, agritourisme, activité salariée hors du domaine agricole). Il n'est pas rare que les jeunes agriculteurs choisissent d'entreprendre une seconde formation (par exemple dans le domaine de la mécanique, de la construction ou de la sylviculture) afin de diversifier leurs sources de revenu.

CFC délivrés en Suisse romande en 2020:

FR: 93; GE: 3; JU: 33; NE: 19; VD: 78; VS: 17.

Perfectionnement

Les agriculteurs peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- apprentissage complémentaire dans un métier du champ professionnel de l'agriculture (arboriculteur-trice, aviculteur-trice, caviste, maraîcher-ère, viticulteur-trice), 1 an;
- cours divers organisés par les écoles d'agriculture, les services de vulgarisation ou les stations de recherches;
- formation continue en agriculture biologique, formation modulaire, divers lieux en Suisse romande;
- brevet fédéral d'agriculteur-trice, formation modulaire en emploi, divers lieux en Suisse romande;
- diplôme fédéral de maître-sse agriculteur-trice, formation modulaire en emploi, divers lieux en Suisse romande;
- diplôme de technicien-ne en insémination artificielle, cours organisés par Swissgenetics et par la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL), Zollikofen;
- diplôme d'agrocommerçant-e ES, 2 ans à plein temps, Grangeneuve;
- diplôme d'agro-technicien-ne ES, 3 ans en emploi, Grangeneuve;
- Bachelor of Science HES en agronomie, 3 ans à plein temps, Zollikofen (éventuellement à temps partiel) ou Lullier;
- Bachelor of Science HES en technologies du vivant, orientation technologie alimentaire, 3 ans à plein temps, Sion;
- Bachelor of Science HES, en sciences alimentaires, 3 ans à plein temps, formation bilingue, (éventuellement à temps partiel), Zollikofen.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Agropaticien AFP/Agropaticienne AFP
- Arboriculteur CFC/Arboricultrice CFC
- Aviculteur CFC/Avicultrice CFC
- Caviste CFC/Caviste CFC
- Maraîcher CFC/Maraîchère CFC
- Responsable de ménage agricole BF/Paysanne BF
- Viticulteur CFC/Viticultrice CFC

Adresses

AgriAliForm
Formation
Laurstrasse 10
5201 Brugg AG
Tél.: 056 462 54 40
<http://www.agri-job.ch>

Association des groupements et organisations
romands de l'agriculture (AGORA)
Av. des Jordils 5
Case postale 1080
1001 Lausanne
Tél.: 021 614 04 77
<http://www.agora-romandie.ch>